

LOCATION DE GLACE PERMISE SEUL, EN DYADE, OU AVEC LES OCCUPANTS D'UNE MÊME RÉSIDENCE PRIVÉE



Centre sportif Odilon Grenier
Saint-Joseph-de-Coleraine

Notre région est toujours classée en « **zone rouge** », en ce temps de pandémie.

Cependant, la Santé publique permet la location de la surface glacée pour une patinoire intérieure selon certaines directives, que ce soit pour du patinage ou du hockey libre.

Voici ce qui a été mis de l'avant par la municipalité pour promouvoir l'activité sur glace aux jeunes et familles lors des congés de la relâche scolaire.



—
*Bonne
semaine de
relâche
scolaire !*
—

1. Temps de location

Période de 50 minutes

2. Locataires possibles

- Membres d'une même famille demeurant **à la même adresse**.
- ou 2 personnes seulement, de 2 adresses différentes – distance de 2 mètres à respecter;
- ou 1 personne seule.

3. Journées et heures à louer

Du samedi 27 février au lundi 8 mars 2021 inclusivement.

Heures : locations à 13 h, à 14 h, à 15 h, à 16 h, à 17 h et à 18 h.

Fin des activités à 18 h 50 pour permettre le retour à la maison, puisque le couvre-feu est à 20 h.

4. Coût

GRATUIT pour les résidents de Saint-Joseph-de-Coleraine.

75 \$ pour les gens de l'extérieur et le montant est payable lors de la location à l'employé du Centre sportif.

5. Aucun spectateur.

6. Vestiaire non-disponible, chaises à votre disposition.

7. Réservation **obligatoire** auprès du Service des loisirs, sur le principe du 1^{er} arrivé, 1^{er} servi au 418 423-4000 poste 225. **OBLIGATOIRE** que la réservation soit faite par un adulte / un parent.

Bureau ouvert: du lundi au jeudi, de 8 h15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Bureau fermé le vendredi et le week-end.

Location à faire - **24 heures à l'avance**.

Pour les locations du week-end, vous avez jusqu'au **JEUDI AVANT 16 H.**

Aucune location de glace ne sera prise par l'employé du Centre sportif.

Par courriel : loisirs@coleraine.qc.ca

D'autres informations concernant les consignes de sécurité et marche à suivre vous seront transmises, lors de votre réservation.

Avant de vous présenter au Centre sportif, vous devez avoir reçu une confirmation de la part du Service des loisirs.

Venez patiner en famille!